MAIRIE D'ARNIERES SUR ITON

Tél.: 02.32.39.95.15.

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 5 octobre 2020

<u>Conseillers Présents</u>: - MM. COMONT, DELHOMME, HAUZAY, BENATTAR, UMMENHOVER, VALET, BURGAN, MMES PARENT-TANGUY, LASSALLE-ASTIS, SANSANO, GUEGAN, HENNEQUEZ, UMMENHOVER

<u>Absents excusés</u>: Mme COMBETTES pouvoir à M COMONT, Mme PAULARD pouvoir à Mr HAYZAY, Mr LEROY pouvoir à Mme LASSALLE-ASTIS, Mr CHEVAUCHEE, Mr DEFRANCE

Secrétaire de séance : Mme HENNEQUEZ Emilie

COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 31 Août 2020

Les Membres du Conseil Municipal, adoptent à l'unanimité, le compte rendu de la séance du 31 Août 2020 adressé par courriel.

TARIF DE LOCATION SALLE A COLOMBAGES

Mr le Maire informe que la salle à colombages sera mise à disposition des Arnièrois et aux associations communales. Les tarifs de location fixés sont de 125 euros pour le week-end et 60 euros pour une journée en semaine, les associations pourront l'utiliser à titre gratuit, la capacité maximale d'accueil est de 30 personnes.

Un règlement intérieur sera établi. Un inventaire du matériel et un état des lieux seront effectués en début et fin de location. Un suivi de la consommation d'électricité sera effectué avec un bilan dans un an. Mr Comont demandera à Mr Gangnebien de vérifier la conformité aux normes électriques.

Ce bâtiment étant très mal isolé, les membres du conseil demandent qu'un bilan énergétique soit réalisé, des devis d'isolation et de se renseigner sur les subventions possibles dans le cadre du plan de relance et de rénovation énergétique.

ACHAT DE DEUX RADARS PEDAGOGIQUES

Mr le Maire propose l'achat de deux radars pédagogiques afin de sécuriser et réduire la vitesse sur la RD 55. L'un sera installé route de Breteuil, au croisement de la rue Abel Lefebvre et du Chemin de la Forêt, l'autre aux abords du 19 route d'Evreux. Les subventions seront demandées au titre des amendes de polices et auprès d'EPN. Le plan de financement est le suivant :

Cet aménagement est estimé à 7 800 € HT,

➤ Amendes de police 50% : 3 900 €

➤ EPN 50%: 1 950 €

Fonds propres commune: 1 950 €

Mr Comont a demandé les notices techniques de ces radars aux entreprises afin d'évaluer au mieux leurs performances techniques car les écarts de prix sont importants.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ce projet et le plan de financement.

CONVENTION INTERCOMMUNALE D'ATTRIBUTION

Mr Comont informe de l'élaboration d'une Convention Intercommunale d'Attribution d'EPN. Les lois ALUR et ELAN positionnent les intercommunalités comme chef de file de la politique relative à la mixité, aux équilibres socio-territoriaux pour l'occupation du parc de logements, les attributions et la gestion de la demande de logement social sur le territoire. Démarche conduite par la Conférence Intercommunale du Logement composée des Maires de l'agglomération, des services de l'Etat, du Conseil Départemental, des bailleurs sociaux et d'Action Logement. Les orientations du CIL ont été adoptées le 17 Juillet 2018 et adoptées par le conseil communautaire le 17 décembre 2019. Les communes réservataires de logements locatifs doivent délibérer pour autoriser le Maire à signer cette convention.

Le Conseil Municipal approuve la Convention Intercommunale et autorise, à l'unanimité, le maire à signer cette convention.

ATTRIBUTION DES MEDAILLES D'HONNEUR REGIONALES, DEPARTEMENTALES ET COMMUNALES

Mr le Maire informe de l'attribution de médaille du travail à 3 agents, 2 médailles d'argent et 1 médaille de vermeil. Une prime sera versée sur la base de la gratification du CNAS c'est-à-dire 170 euros pour la médaille d'argent et 185 euros pour la médaille de vermeil tel que prévu par la délibération du 14/10/2010.

La remise des médailles se fera lors de la cérémonie des vœux, le 9 Janvier 2021.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES

Commission Animation

Mr Hauzay expose le compte rendu de la commission Animation. L'organisation du spectacle de Noël a été abordé. Compte tenu du contexte et des règles sanitaires à respecter, il parait difficile d'organiser un spectacle dans la salle de l'Escale. Les membres de la commission proposent de faire intervenir Arnières la Troupe pour jouer des saynètes à certains endroits de la commune. Une calèche avec le Père Noël et ses deux lutins déambuleront dans la commune. Un stand de crêpes, chocolat chaud, vin chaud, jus de fruit sera installé dans la cour de l'école. Pour finaliser l'organisation de cette journée fixée le dimanche 13 décembre 2020, la commission se réunira le 31 octobre 2020.

Mr Hauzay informe que le coût de l'animation, Père Noël, ses lutins et la calèche est de 1150 euros.

L'achat de 5 sapins de Noël est prévu pour la décoration des bâtiments communaux, les institutrices de l'école maternelle suggèrent la fabrication de sapins en bois avec des palettes de récupération.

Mr Hauzay informe que la cérémonie des « nouveaux habitants » se fera le même jour que la cérémonie des vœux afin que cette manifestation soit plus conviviale. La cérémonie des vœux sera revisitée en abandonnant le traditionnel jeudi avec petits fours au profit du samedi 9 janvier 2021 en fin d'après-midi autour d'une galette.

Mr Burgan présente une animation qui se fait dans la commune de Saint Martin d'Abbat où il s'agit de décorer sa boite aux lettres. Il propose de mettre en place ce projet, 2 manières sont exposées,

• soit en décorant sa boite aux lettres sur le thème de Noël accompagné d'un concours ce qui entend de mettre en place un jury et l'attribution d'un prix au gagnant.

• soit en décorant sa boite aux lettres, sans thème imposé, mais de manière plus pérenne.

La première proposition a été retenue, plusieurs conseillers municipaux se joignent à Mr Burgan afin d'organiser cette animation (communication, jury, prix).

Mr Burgan nous fait découvrir le Festival « Je vais au Pestacle », spectacle de marionnettes à la sortie des écoles. L'idée serait de le faire venir sur Arnières au mois de Juin. La commune doit contacter Mr Pinel, directeur de l'Alegra, à ce sujet

Commission Urbanisme

Mme Lassalle-Astis présente les points abordés lors de la commission Urbanisme du 2 octobre : le calendrier des travaux prévus sur la commune fin 2020 début 2021, pont de la Grosse Aulne, voie verte, enfouissement des réseaux ; élaboration des schémas directeurs communautaires d'assainissement des eaux usées et de gestion des eaux pluviales avec les services de l'EPN ; rencontre avec un nouvel interlocuteur de la DREAL afin de faire un point sur la déviation sudouest ; retour sur la réunion du 25 septembre sur la circulation et la sécurité routière ; demande de modification de zonage sur le PLUi ; recensement des chemins communaux ; les missions du groupe de travail « rus et rivières ».

Commissions Solidarité et Scolaire

Mr Delhomme informe qu'une personne référente aux personnes vulnérables est nommée, Mme Ummenhover. Elle accueillera les personnes afin de les accompagner dans leurs démarches administratives. Une réunion du CCAS est prévue courant novembre.

Mr Delhomme revient sur les nuisances sonores au restaurant scolaire et réfléchit à d'éventuels aménagements.

Il informe que 30 enfants sont inscrits à l'étude surveillée, les parents doivent inscrire leur enfant au préalable à la mairie pour la semaine suivante.

Commission Travaux

La subvention DETR demandée pour les barrières Rue du Moussel a été rejetée.

QUESTIONS DIVERSES

Quelques dates à retenir :

- 9 octobre à 19 h 30 : Festival du film, génération durable organisé par Alegra Gravigny
- 10 octobre à 10 h : découverte des chemins et rivières
- 17 octobre à 10 h 00 : découverte des locaux communaux
- 7 décembre à 20 h 00 : conseil municipal.

La séance est levée à 22 h 00